



NON A LA RÉPRESSION SYNDICALE A LA POSTE

La direction de la poste veut sanctionner un militant sud Savoie, Jean Pierre Vareilles facteur de la Motte Servolex.

Tous les témoignages réunis prouvent que cet agent n'a commis aucune faute, la volonté de le sanctionner démontre que la poste préfère la répression au dialogue social.



Son seul tort, s'être battu pour des conditions de travail décentes et contre la casse du métier de facteur.

Cette attaque est une agression envers les représentants syndicaux, quelque soit leurs appartenances, contre tous les postiers qui n'acceptent pas la dégradation de leurs conditions de travail, Les syndicats SUD, CGT, FO exigent l'arrêt immédiat des procédures contre Jean Pierre.

Nous condamnons fermement cette décision inacceptable envers ce militant syndical

Signons massivement la pétition